



Communiqué de **PRESSE**



Mai 2019

Métiers d'art en Bretagne **Une cellule régionale au côté des professionnels**

Le 17 mai 2018 à La Gacilly, Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne, et Louis Noël, président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, présentaient leur ambition commune pour les métiers d'art bretons : l'accompagnement de tous les professionnels (artisans, artistes, professions libérales...) dans leur développement, la structuration collective de la filière et la promotion des spécificités du secteur. Rendez-vous était donné pour la mise en œuvre opérationnelle de la cellule régionale dédiée aux métiers d'art en 2019.

Ce sera chose faite, un an plus tard, le 20 mai exactement, avec la présentation officielle des propositions d'actions de la cellule et la co-construction, avec les professionnels des métiers d'art, d'une feuille de route effective pour 2019. Une invitation à jouer collectif dans un secteur prometteur !

Les actions présentées aux professionnels sont le fruit d'un important travail de préparation, réalisé au travers d'un **état des lieux des besoins et des problématiques rencontrées par les professionnels des métiers d'art bretons**. Une enquête a été menée en ce sens au **printemps 2018**.

Ses résultats livrés à l'automne démontrent que :

- Les **métiers traditionnels** de la Bretagne sont largement représentés (céramique, ameublement et décoration, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie-horlogerie, textile, cuir, mode et métal).
- Les professionnels sont, pour près de la moitié, des **personnes en reconversion** et une grande majorité (72%) sont des **femmes**.
- Leur activité économique est très **hétérogène** et laisse apparaître **3 profils principaux** :
 - professionnels ayant besoin de revenus complémentaires,
 - entreprises en phase de développement commercial,
 - entreprises à forte renommée, « locomotives » du secteur.

L'enquête identifie enfin **3 enjeux fondamentaux** sur lesquels s'appuyer pour structurer la filière métiers d'art en Bretagne :

- * animer, relayer les informations auprès des professionnels (financements, formations, opportunités commerciales),
- * accompagner le développement économique des professionnels et la pérennisation des savoir-faire,
- * promouvoir les valeurs et les spécificités du secteur sur tout le territoire.

C'est pour répondre à ces enjeux, susciter l'adhésion de tous et créer une émulation sur les territoires que la cellule régionale des métiers d'art, animée par Jacques Bourniche a proposé d'orienter ses actions vers les objectifs suivants :

- **relayer, par une communication qualifiée et ciblée, les actualités, formations et aides existantes au travers de supports de communication dédiés** : newsletter, site Internet, réseaux sociaux :

→ Un recensement des professionnels et de leurs coordonnées est en cours sur le site de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat : <https://www.crma.bzh/crma-bretagne-cotes-darmor-finistere-ille-et-vilaine-morbihan/professionnels-des-metiers-dart-faites>.

→ Une newsletter trimestrielle est en cours de création.

- **mettre en œuvre des aides directes aux professionnels dans le cadre de présences collectives sur des salons professionnels français** :

→ Les professionnels seront aidés financièrement pour participer à des salons hors de Bretagne. La Région accompagne par ailleurs les organisateurs de salons sur le territoire breton.

- **fédérer les professionnels des métiers d'art dans des dynamiques collectives** :

→ Des groupes de travail seront constitués avec les professionnels afin de construire de nouveaux outils collectifs.

Contact presse : Région Bretagne - Odile BRULEY : presse@bretagne.bzh / 02 99 27 13 55 / 06 76 87 49 57

Contact Cellule régionale métiers d'art - Jacques BOURNICHE : bourniche@crm-bretagne.fr / 02 98 02 73 55 / 06 77 35 64 95